



République et canton de Genève

AVIS



En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Gy
est convoqué pour une séance ordinaire**

**le jeudi 23 septembre 2021 à 19h.15
à la salle GYVI**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 24 juin 2021
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Décisions de l'ACG sujettes à opposition des conseils municipaux
6. Nomination des président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote 2022
7. Règlement du Conseil municipal – questions / réponses
8. Comptes rendus des commissions
9. Dates des prochaines séances
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers